

IMPORTANCE DES HÉRONNIÈRES

La faune est une composante patrimoniale qui contribue au développement économique du territoire de l'Agence Chaudière. Certains milieux naturels appelés **habitats fauniques** possèdent une importance particulière dans la réalisation du cycle vital de diverses espèces et sont protégés légalement en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. L'aménagement forestier, tout comme un bon nombre d'activités humaines, agit sur la faune en modifiant les habitats dont elle dépend. En terres privées, comme ailleurs, l'adoption de saines pratiques peut contribuer à conserver ou même améliorer ces milieux.

La **héronnière** est un des milieux naturels protégés légalement. Celle-ci se définit comme «un site et la bande de 500 m de largeur qui l'entoure, ou un territoire moindre là où la configuration des lieux empêche la totale extension de la bande où se trouvent au moins cinq nids tous utilisés par le grand héron, le bihoreau à couronne noire ou la grande aigrette au cours d'au moins une des cinq dernières saisons de reproduction ».

HÉRONNIÈRES, DES MILIEUX INDISPENSABLES À LA REPRODUCTION DU GRAND HÉRON?

Les grands hérons passent l'hiver dans le Sud et reviennent ici pour se reproduire. Ils arrivent en avril et les derniers oisillons quittent le nid à la fin de juillet. Les oiseaux recherchent comme sites de nidification des endroits tranquilles, peu sujets aux perturbations. Le grand héron niche habituellement au sommet d'arbres matures, de préférence des feuillus situés à proximité de l'eau. Les oiseaux peuvent désertier les colonies à la suite d'un déficit d'arbres servant de support pour leurs nids ou à la suite de perturbations humaines répétées. En effet, le grand héron est très fragile quant au dérangement causé par l'homme. Pour ces raisons, le respect de la bande de 500 m autour des nids est jugé primordial pendant la période de nidification.



Nid de grand héron Andréanne Désy

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Discuter avec les propriétaires de la présence potentielle de cet habitat sur leurs lots afin qu'ils puissent tenir compte de cette information et réaliser, s'ils le souhaitent, des travaux d'aménagement bénéfiques pour cet habitat.

Éléments à respecter	Pour quelles raisons?
N'effectuer aucune activité forestière à l'intérieur des 300 premiers mètres du site des nids. Dans le reste de la bande de protection (200 m suivants), effectuer les activités au cours de la période du 1 ^{er} août au 31 mars.	Ces mesures visent à diminuer le dérangement causé par l'homme durant la période de nidification du grand héron. En effet, les hérons sont particulièrement sensibles aux perturbations lors de la couvaison. Ainsi, l'une des causes les plus fréquentes de l'insuccès de la reproduction du grand héron est les perturbations humaines.
Préserver les feuillus matures à proximité des milieux humides ou des plans d'eau	Ces arbres sont recherchés pour la nidification.
Respecter les saines pratiques d'intervention	Les milieux humides sont des habitats sensibles et peu abondants en région (environ 1 % des milieux humides de la province). Ces milieux sont essentiels à plusieurs espèces floristiques et fauniques et contribuent à la biodiversité du territoire. (Voir la fiche technique Les milieux humides)



LECTURES SUGGÉRÉES

AUTHIER, Y. et M. DARVEAU. 1995. *Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec, Montréal, 1295 p.

CANARDS ILLIMITÉS CANADA. 2000. *Guide d'information sur les milieux humides et les bandes riveraines dans les zones agricoles et forestières*. Québec, 4 dépliants.

DESGRANGES, J.-L. 2003. *Le grand héron*. Service canadien de la faune, Fédération canadienne de la faune, 6 p.
(http://www.fdp.ca/hww2_f.asp?id=43)

GOUPIL, J.-Y. *Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : guide des bonnes pratiques*. Ministère de l'Environnement, les publications du Québec, Québec, 147 p.

PAQUET, J. et GROISON, V. 2004. *Guide terrain - Saines pratiques d'intervention en forêt privée, Nouvelle édition*. Fédération des producteurs de bois du Québec, Longueuil, 123 p. (10,00 \$)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. 1998. *La protection des habitats fauniques sur les terres privées - Rapport de l'équipe de réalisation du chantier*. Ministère de l'environnement et de la faune du Québec, Québec, 26 p.